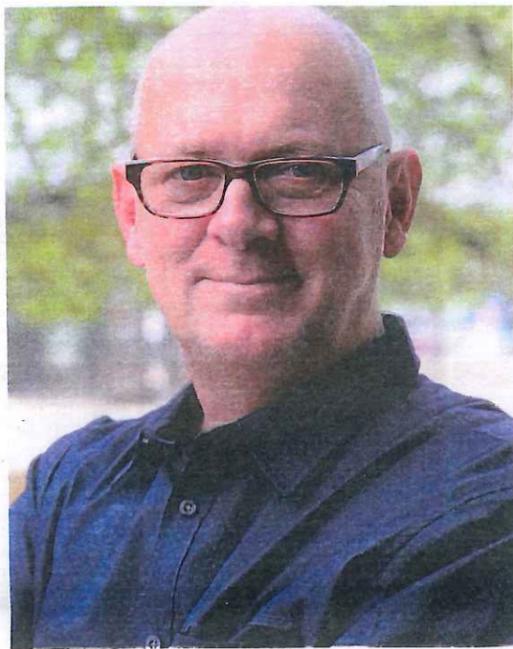


Pour une ville souhaitable

Le Conseil de développement du Grand Nancy a été consulté par la Communauté urbaine afin de donner sa vision préalablement à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. (PLUI) Piloté par Patrick Descadilles et Dominique Valck ce travail débouche sur un document qui secoue et déménage.

Il sont le yin et le yang du Conseil de développement durable. L'un, Dominique Valck, qui préside l'instance, est toujours en mouvement. L'esprit bouillonne, foisonne, les mots s'envolent. Plus boute-feu d'artifice et romanesque que calculateur et encore moins flagorneur, il s'engage à fond, ne veut passer à côté d'aucun mouvement de la société, plonge dans tout ce qui le passionne mais considère que cette immersion n'est pas empoisonnante. Quelle que soit la mission et la cause, il ne bricolera jamais son indépendance. L'autre, Patrick Descadilles, est à la fois un pédagogue-conteur à l'accent chantant, un expert des collectivités locales, un sage ouvert sur les autres qui se régale lorsqu'il met en forme la pensée du groupe de travail chargé d'élaborer le document remis à André Rossinot, Michel Candat et Malika Dati qui ont



mandaté le C3D pour effectuer cet exercice collaboratif.

« C'était une saisine intéressante, elle nous a fichu un peu les jetons au départ. On nous demandait notre avis sur un document réglementaire. Nous, on voulait respecter la ré-

glementation mais on s'est dit, est-ce la réglementation qui doit faire le projet de société ? Le pilotage de Patrick Descadilles nous a bien aidés », explique Dominique Valck.

Le pilote en question qui a posé son sac et ses souvenirs ici et ailleurs



dans le Sud mais qui n'a jamais raboté ses envies d'action veut aller à la rencontre de son époque. « J'ai essayé de rester dans le cadre fixé. C'est un document qui a plusieurs niveaux. Le premier, c'est de dire : voilà ce qu'on ne voudrait pas qu'il y ait dans le PLUI, ensuite voilà ce

qu'on souhaiterait qu'il y ait, ce qu'on souhaiterait voir et enfin ce qu'on rêverait qui y figure. »

Les deux personnages sont complémentaires. Dominique Valck qui adore les débats, le choc des opinions, incarne tout ce qu'une struc-

ture comme le Conseil de développement durable peut et doit avoir d'iconoclaste et de disruptif tout en alimentant le creuset de la réflexion. « Mine de rien, on commence à fabriquer une pensée. On n'est plus sur du "one shot" des politiques publiques. On sait où on veut aller. On défend l'idée de parc naturel urbain avec la volonté de protéger des choses importantes afin de ne pas obérer l'avenir. On a inventé des zones à usages différenciés. Il faut avoir dans le futur des espaces nécessaires pour ce mode de vie sans être rejeté à la périphérie », confie ce défricheur de grand chemin qu'est le président du C3D. Autant il est du genre tornade phosphorante affirmant ses options mais capable de se poser pour comprendre, appréhender les choses, autant son compère sur cette opération sait s'arrêter, prendre du recul, se donner le temps d'analyser sans s'interdire de pousser le curseur de l'audace tout en restant si possible rationnel et cartésien. « On sait tous qu'une ville durable est dense mais il faut préserver de l'intimité et de la personna-

lité à son habitat. La réponse qu'on donne souvent, c'est le lotissement qui est de plus en plus loin. Il faut préserver des espaces où, par exemple, les gens seront chez eux sans vis-à-vis. La mixité sociale, ce n'est pas qu'une cohabitation de groupes sociaux, c'est aussi des programmes avec des gens d'âges différents », énonce Patrick Descadilles.

Au centre de leurs explorations, on trouve des équipements à multi-usages. Un exemple ? « Pourquoi un gymnase d'ensemble scolaire ne serait pas salle de sports. » Plus généralement, il ne faut pas s'interdire de chambouler des positions, des avis, de façonner des propositions, de travailler hors des circonstances pour mieux anticiper. « Il y a eu beaucoup plus de mixité intellectuelle pour fabriquer ce projet. On veut créer des liens, avec les étudiants, notamment pour que toutes les énergies soient mobilisées. L'intérêt de ce travail, c'est qu'il s'inscrit dans une vision métropolitaine. Mais si on imagine la métropole sans tisser des liens avec les ter-

ritoires voisins, on est fichu », note Dominique Valck. Patrick Descadilles insiste lui aussi sur cette interconnexion d'autant plus nécessaire que l'époque est à l'organisation territoriale. « On se rend compte que l'Europe et l'Etat ne protègent plus. C'est le temps des territoires, des solidarités, des complémentarités. »

Ce développement local va se traduire par une conférence métropolitaine des conseils de développement durable au nombre de onze en Meurthe-et-Moselle. « La loi NOTRe a ouvert le champ des possibles mais en même temps elle fait émerger des conseils de développement durable dans de petites intercommunalités. Il faut rassurer les gens. Les C3D sont des lieux d'ingénierie citoyenne, pas de pouvoir. La force de celui du Grand Nancy, c'est de réunir une centaine de personnes. On est arrivé à établir un certain respect, le citoyen a la parole qui compte autant que celle de l'expert. On a réussi cette alchimie. Du coup, il faut expliquer aux élus nos méthodes de travail, les leurs sont dif-

férentes, sinon ils ne comprennent pas où on est arrivé. Or, c'est construit et pas sorti du chapeau », dit Dominique Valck.

Les pèlerins humanistes, militants d'un PLUI qui n'est pas que le simple assemblage des PLU de chaque commune, crapahutent en permanence entre la réflexion et l'observation avec une ardeur, une soif de comprendre, d'innover de repousser tout ce qui peut affaïdir, entraver l'imaginaire. « On ne se battra jamais avec les arguments de Strasbourg mais il faut inventer des singularités. C'est l'Ecole de Nancy, c'est oser tout », assure Dominique Valck. Moins expansif, Patrick Descadilles ne tient pas un discours différent. Quand le scepticisme ou pire l'indifférence à moins que ce ne soit la bêtise, ronronnent autour, il rappelle les arguments de Nancy. « Il y a une force ici de réagir, de résister. On a les atouts d'une grande ville : l'université, l'hôpital, la richesse culturelle et intellectuelle avec la qualité de vie d'une ville moyenne. Il faut conserver un potentiel universitaire de haut ni-

veau. »

Pour en revenir au Plan local d'urbanisme intercommunal, le Grand Nancy a l'obligation d'y intégrer le plan local de l'habitat durable et les déplacements. « On va émettre un avis sur le PLUI puis on sera consulté sur le plan de déplacement, le PLHd et la zone verte. L'aboutissement, c'est 2017. Derrière le côté réglementaire, il y a le droit du sol et un enjeu majeur : qu'est-ce que transmettent à mes enfants ? », s'interroge Dominique Valck qui n'a pas l'impression de s'inventer des quêtes irréalisables.

Le bourlingueur de l'environnement a une bonne nature. Dans ses rapports avec les élus il n'est pas dans la révérence carpette, plutôt dans l'échange constructif. Et, s'il extériorise souvent sa bonne humeur comme ses questionnements, ses enthousiasmes comme ses doutes, c'est pour rester le poil-à-gratter, l'empêcheur de philosopher en rond que rien ne peut bloquer. »

Pierre Taribo

« Sortir ainsi du schéma de développement radioconcentrique qui a prévalu jusqu'à présent... »

Que dit le rapport ?

Cette contribution du C3D a été adoptée à l'unanimité lors de la séance plénière du 26 avril.

« Il nous appartient, à travers cette contribution, de définir les critères et les valeurs qui fonderont l'appréciation que nous porterons sur le document définitif.

Le PLUI est certes un document de planification urbaine dont la finalité principale est de définir le droit des sols. Il est aussi, et surtout, un élément essentiel dans le processus de fabrication et de gouvernance. Il doit nous conduire à la ville souhaitable que nous avons commencée à esquisser tant à travers nos contributions sur le projet d'agglomération que sur la santé, le bien-être et plus récemment les natures en ville.

Cela est d'autant plus vrai que l'intégration au PLUI du Programme local de l'habitat durable et le plan de déplacement urbain, doit permettre :

- de donner aux zones de l'habitat un contenu plus qualitatif
- d'organiser le développement en

fonction des axes structurants de transports en commun. De sortir ainsi du schéma de développement radioconcentrique qui a prévalu jusqu'à présent, laissant alors les « Natures » interpréter le tissu urbain.

C'est pourquoi, au vu de ces préalables, nous pouvons espérer que le PLUI porte une vraie ambition pour notre métropole. Il ne pourra s'agir, aussi difficile que cela soit, de la simple addition des documents d'urbanisme communaux existants, en se contentant de quelques ajustements à la marge. »

Le C3D souhaite, au-delà de l'approche juridique et traditionnelle « un document qui sache protéger, susciter, encourager et s'adapter à des futurs différents ». Comment ?

- Il préconise de :
- « Protéger, tout ce qui touche la nature en ville ;
- encourager, renforcer par exemple la mixité sociale en imposant un pourcentage de logements sociaux non seulement par commune mais

par opération ;

- susciter, imaginer par exemple de nouvelles formes urbaines dans le prolongement de celles esquissées dans les premiers écoquartiers qui associent l'indispensable densité nécessaire à une ville économe, à la possibilité d'espaces privés souhaités par de nombreux habitants dans des formes très différentes du lotissement traditionnel ;
- préserver l'avenir. Les mutations rapides de nos sociétés, et notamment de leurs modèles économiques, rendent plus difficiles dès le moyen terme, une vision pertinente des pratiques et des espaces qui leur seront nécessaires. Or en matière d'aménagement, tous les « non » sont provisoires et le premier « oui » est définitif. Si l'on souhaite que la ville puisse s'adapter et se renouveler sur elle-même, l'existence dans le tissu urbain de zones à usages différenciés permettant des innovations dont l'émergence d'une ingénierie citoyenne s'impose. »

Le Conseil de développement durable définit ainsi une ville « sobre,

saine, intelligente, attractive, solidaire, dense, modulable, réutilisable, renouvelable. Une ville qui se développe en harmonie avec l'ensemble des territoires de son bassin de vie et de la métropolisation. Une ville de nature, une ville d'excellence, de savoir-faire et de savoir-être. »

En conclusion, le C3D « a voulu sortir d'une vision à la fois paradoxale et duelle, pour tenter une approche intégrative et duale, c'est-à-dire une façon de concevoir qui comporte deux notions capables de faire véritablement émerger le champ des possibles : les interactions et les réciprocitys. »

Ce premier travail comporte en définitive deux documents : « Les Natures en ville au secours des respirations urbaines » contribution préalable et en auto-saisine qui a été remis le 19 janvier 2016 et aujourd'hui « du droit du sol au projet de société ». Ces deux productions définissent les critères qui nous permettront d'apprécier le

document définitif du PLUI du Grand Nancy.

Le PLUI peut donc être une signature de l'ambition métropolitaine dans un périmètre concurrentiel beaucoup plus vaste et sa manière de le concevoir peut être le vecteur et le départ d'une nouvelle attractivité par la méthode, l'innovation et la créativité.

Il nous paraît d'autant plus important de réussir cet exercice dans ces nouvelles formes que les attentes citoyennes sont fortes, positives mais exigeantes. »

La trame est donnée, aux élus d'y souscrire un peu, beaucoup, totalement ou pas du tout. Le C3D a joué les inspireurs et les pédagogues. Les politiques nous chanteront-ils « Je n'ai besoin de personne » ? Ils seraient bien inspirés de lire ce document, d'y réfléchir et d'en retenir le meilleur. On est toujours plus intelligents à plusieurs. »